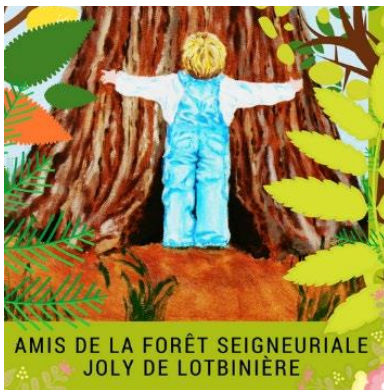




**Ami-e-s de la Forêt de la seigneurie de
Lotbinière**
Assemblée générale annuelle
le samedi, 8 juin 2024, 9 heures
Espace locatif 4.2
2533, rue Principale, Saint-Édouard

Procès-verbal

Avant l'ouverture formelle de l'AGA, le président, Jean-Pierre Ducruc souligne la présence de la mairesse de Saint-Édouard, Mme Denise Poulin et du préfet de la MRC, M. Daniel Turcotte qui adressent quelques mots à l'assemblée. Tous deux se disent fort intéressés par le travail des Ami-e-s de la FSL et y voient un intérêt pour la suite des projets aux bénéfices des citoyens.

Il y eut ensuite une mise à jour concernant l'appel à projets d'aires protégées en territoire public dans le sud du Québec que le ministre du MELCCFP a lancé le 5 juin 2024. L'objectif de ce dernier appel est que 30% de ce territoire soient en aires protégées d'ici 2030.

Pour illustrer ce contexte, Laurence Caron de Nature Québec fait une présentation intitulée : *milieux d'intérêts pour la conservation dans la FSL*. Un des statuts qui pourrait être proposé et est en cours de définition pourrait être une aire protégée d'utilisation durable (APUD) dans laquelle on retrouverait 50% +1 de la superficie avec un statut de conservation (donc soustrait à tout usage de nature industrielle) alors que le restant du territoire devrait faire l'objet d'une gestion exemplaire. Actuellement, un peu plus de 18% de la FSL fait l'objet d'un retrait d'exploitation en attendant la finalisation du projet de réserve de biodiversité.

Puis, Louis Bélanger présente une courte conférence intitulée *La Seigneurie de Lotbinière : un trésor*. Elle porte sur l'historique de la foresterie dans la FSL révisée grâce à des informations inédites. Une grande partie des archives de la famille de Lotbinière est conservée aux archives nationales du Québec. Cependant, plusieurs documents d'intérêt sont demeurés à la résidence de Mme Francine Joly de Lotbinière, documents récupérés et classés par Francine Lemay et Pierre Bluteau. Il s'avère qu'ils renferment encore bien des informations inédites et de grand intérêt sur l'histoire forestière de la FSL. Louis en a évoqué les grandes lignes.

1) Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée générale annuelle

Le président, Jean-Pierre Ducruc, souhaite la bienvenue aux membres des Ami-e-s de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière (FSL) et leur souhaite une bonne rencontre.

2) Vérification du quorum (Huit membres) ;

Le quorum étant atteint, la réunion débute.

3) Nomination à la présidence et au secrétariat de l'AGA

Il est proposé par Marie-Andrée Boisvert que Jean-Pierre Ducruc soit le président de

l'assemblée générale et que François Caron le secrétaire. Adopté.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Benoit Lemay l'ordre du jour est adopté.

5) Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2023

Le Président résume les grandes lignes de la dernière assemblée générale. Sur proposition de Luc Vézina, le procès-verbal est adopté.

6) Rapport du Président

Le Président présente son rapport annuel avec une projection PPT (Annexe1)

7) Lecture et adoption du rapport financier 2023-2024 (Annexe 2)

Marie-Andrée Boisvert fait lecture du rapport financier. Les revenus s'élèvent à 674.65\$ et les dépenses à 526.46\$ ce qui laisse un surplus de 148.19\$. La valeur des heures de bénévolat s'élève à 15 720,00 \$. Sur proposition de Luc Vézina, le rapport financier est adopté.

8) Présentation et adoption de la planification stratégique 2024-2029

(Annexe 3)

Sur proposition de Benoit Lemay, la planification stratégique 2024-2029 est adoptée

9) Présentation et adoption du plan d'action 2024-2025 (Annexe 4)

Proposition de Luc Vézina, le plan d'action 2024-2025 est adopté.

10) Lecture et adoption des prévisions budgétaires 2024-2025 (Annexe

5)

Marie-Andrée Boisvert présente les prévisions budgétaires. Le surplus accumulé en début d'année est de 12 567\$. Elle prévoit des revenus et des dépenses équivalentes de 953\$ pour l'année 2024. Sur proposition de Francine Lemay les prévisions budgétaires sont adoptées.

11) Élection des administrateurs

Les postes de Louis Bélanger, Benoit Lemay, Marie-Andrée Boisvert sont en élection ainsi qu'un poste vacant.

Nomination pour la présidence et le secrétariat d'élection

Sur proposition de Luc Vézina, Jean-Pierre Ducruc est proposé comme président d'élection et François Caron comme secrétaire.

Marie-Andrée propose la reconduction des membres sortant. Benoit Lemay indique qu'il souhaite se retirer du CA, les autres candidats acceptent leur mise en candidature. Il y a donc deux postes à combler.

Maxime Boisvert et Luc Vézina sont proposés respectivement par Francine Lemay et Michel Landry. Il n'y a pas d'autres candidatures.

Le président d'élection déclare la fermeture des mises en candidature. Tous les candidats acceptent leur mise en candidature. Le nombre de candidats étant égal au nombre de poste à combler, les élections sont maintenant closes. Le CA sera désormais composé des personnes suivantes : Jean-Pierre Ducruc, Louis Bélanger, Marie-Andrée Boisvert, Yves Bédard, François Caron, Anthony Drouin, Adrienne Bernard, Luc Vézina et Maxime Boisvert. Le président félicite les nouveaux membres du CA, remercie Benoit Lemay pour la contribution qu'il a amenée au sein du CA et lui demande de rester actif au sein du comité forêt, ce que Benoit accepte.

Sur ces bons mots, il déclare les élections closes.

12) Remerciements du Président et levée de l'assemblée

Le président informe les membres du CA qu'une réunion aura lieu dans les prochains jours notamment pour élire les officiers.

Sur proposition de Luc Vézina, la rencontre est levée. Il est 11h25.

ANNEXE1 : RAPPORT DU PRÉSIDENT

(juin 2023-Juin 2024)

Ce rapport porte sur les engagements pris à l'AGA de juin 2023 sous formes d'actions à réaliser.

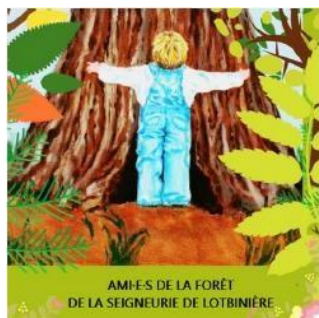
Actions réalisées en 2023-2024

- La planification stratégique 2023-2028
- Le suivi du projet de réserve de biodiversité (volet administratif & volet politique)
- La reprise des rencontres avec le Comité forêt de la MRC
- La participation active au deuxième Festival des champignons de Sainte-Croix
- Le maintien de la page Facebook
- Le maintien du site internet
- La diffusion en ligne des rapports et informations scientifiques

Actions non réalisées en 2023-2024

- Développer un argumentaire pour que la totalité de la FSL soit prise en compte dans la contribution au réseau d'AP du Québec
- Organiser une journée découverte (vieilles forêts; héronnière; géologie/hydrologie/géomorphologie; etc.)
- Mettre le signet et la banderole à jour
- Concevoir, éditer et publier un dépliant informatif

ANNEXE 2 : RAPPORT FINANCIER



Ami (e)s de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière États
financiers
Pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 Présentés à
l'Assemblée générale annuelle du 8 juin 2024

	2023-2024	2022-2023
Revenus		
Carte de membre	250,00 \$	565,89 \$
Ristourne	4,65 \$	1,90 \$
Activité de financement	420,00 \$	- \$
Don	- \$	9 500,00 \$
Total des revenus	674,65 \$	10 067,79 \$
Dépenses		
Frais bancaires	35,40 \$	35,40 \$
Communication (site web)	341,06 \$	293,65 \$
Activités (salle pour AGA)	150,00 \$	160,00 \$
Frais Registre des entreprises et Revenu Québec	- \$	148,00 \$
Total des dépenses	526,46 \$	637,05 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	148,19 \$	9 430,74 \$
Conciliation bancaire		
Encaisse au 31 mars 2023	12 418,84 \$	2 988,10 \$
Excédent net sur la période	148,19 \$	9 430,74 \$
Encaisse au 31 mars 2024	12 567,03 \$	12 418,84 \$
Évaluation monétaire des heures de bénévolat (30\$/hre)	15 720,00 \$	11 100,00 \$

Président

Secrétaire

ANNEXE 3 : PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2024-2029

LA VISION

En 2029, la FSL est devenue un pôle régional d'excellence pour l'accès à la nature à la population tout en contribuant à l'atteinte de conservation de 30% du territoire du gouvernement du Québec.

LA MISSION

Bâtir un consensus régional en vue :

- de documenter et diffuser dans la communauté régionale le patrimoine historique, culturel et familial de la FSL.
- de faciliter l'accès à la FSL à la population pour des activités de récréation dans la nature
- de protéger et restaurer les secteurs de haute valeur écologique de la FSL pour contribuer à l'atteinte de conservation de 30% du territoire du gouvernement du Québec.

LES ENJEUX

Enjeu 1 La connaissance du patrimoine historique et culturel de la FSL, notamment celle de la famille seigneuriale de Lotbinière, dans la communauté régionale.

Enjeu 2 L'accès de tous à la FSL pour des activités récréatives

Enjeu 3 La protection et la restauration des secteurs à haute valeur écologique de la FSL pour contribuer à l'atteinte de conservation de 30% du territoire du gouvernement du Québec

LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS PAR ENJEUX

Enjeu 1

Diffuser la connaissance du patrimoine historique et culturel de la FSL, notamment celle de la famille seigneuriale de Lotbinière, dans la communauté régionale

Orientation 1.1: Documenter et diffuser la dimension historique de la famille seigneuriale de Lotbinière.

Objectif 1.1.1: Diffuser les publications majeures sur l'histoire de la famille seigneuriale de Lotbinière

Objectif 1.1.2: Protéger les informations d'intérêt tirées des documents d'archives du bureau seigneurial

Orientation 1.2: Documenter et diffuser l'historique de la FSL

Objectif 1.2.1: Documenter et diffuser l'historique de l'aménagement forestier de la FSL par la famille seigneuriale de Lotbinière

Objectif 1.2.2: Documenter et diffuser l'évolution de la forêt depuis l'expropriation

Objectif 1.2.3: Documenter les vestiges d'infrastructures sur le terrain et autres sites potentiels archéologiques

Orientation 1.3: Promouvoir un multi-usage harmonieux du territoire

Objectif 1.3.1: Collaborer à la mise en place d'un comité des usagers de la FSL

Enjeu 2

L'accès de tous à la FSL pour des activités récréatives

Orientation 2.1: Contribuer à la mise en place d'infrastructures facilitant l'accès de tous à la nature

Objectif 2.1.1: Mettre en place un comité de réflexion (MRC (Tourisme Lotbinière; CCE), Amis de la FSL, OBV du Chêne, Nature-Québec, CRECA, Université Laval, MELCCFP, Autres

Orientation 2.2: Promouvoir et développer des activités découvertes dans la FSL

Objectif 2.2.1: Organiser des activités découvertes en lien avec les Produits forestiers non-ligneux (PFNL)

Objectif 2.2.2: Développer des circuits découvertes autonomes (héronnières; barrages castors; histoire du Quatenaire; végétation; panoramas; etc.)

Enjeu 3

La protection et la restauration des secteurs à haute valeur écologique de la FSL pour contribuer à l'atteinte de conservation de 30% du territoire du gouvernement du Québec

Orientation 3.1: Assurer la protection et la restauration des secteurs à haute valeur écologique de la FSL

Objectif 3.1.1: Obtenir une suspension de l'aménagement forestier jusqu'à ce que l'analyse de contribution future de la FSL au réseau d'aires protégées soit réalisée

Objectif 3.1.2: Identifier les sites à haute valeur écologique de la FSL

Objectif 3.1.3: Mettre en valeur l'importance de la FSL dans la connectivité écologique pour l'ensemble des BTSL

Objectif 3.1.4: S'assurer de l'intégration dans les PAFIT des enjeux de restauration

ANNEXE 4 : PLAN d'ACTION 2024-2025

Objectif 1.1.1 : Mettre les références des documents suivants en ligne sur le site Internet des Amis de la FSL (*Anthony Drouin*)

- Les Annales de Lotbinière 1672-1933. Abbé Louis C. Paradis, 1933.
- Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière. Un premier ministre improbable. Lucie Desrochers, 2021.
- Chartier de Lotbinière. Sur tous les fronts 1723-1798. Dave Noel, 2023
- Patrician Liberal. The Public and Private Life of Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière 1829-1908 (University of Toronto Press). Little, Jack I., 2013.

•

Objectif 1.1.2 : Assurer la sauvegarde des informations d'intérêt tirées des documents d'archives du bureau seigneurial

- Sécuriser les documents: démarches en cours avec la Société Patrimoine et Histoire des Seigneuries de Lotbinière et la MRC (*Louis Bélanger*)

Objectif 1.2.1 : Documenter et diffuser l'historique de l'aménagement forestier de la FSL par la famille seigneuriale de Lotbinière

- Classifier les documents clés et les diffuser sur le site Internet des Amis de la FSL (*Anthony Drouin et Louis Bélanger*)
- Publier un ou des articles (*Louis Bélanger*)

•

Objectif 1.2.2 : Documenter et diffuser l'évolution de la forêt depuis l'expropriation

- Dresser des fiches synthèses et les diffuser sur le site Internet des Amis de la FSL (*Anthony Drouin*)
- Structurer et diffuser la base de données sur le site Internet des Amis de la FSL (*Anthony Drouin*)

Objectif 2.2.1 : Organiser des activités découvertes en lien avec les Produits Forestiers Non-ligneux (PFNL)

- Partenaire du festival de champignons de Sainte-Croix (*Jean-Pierre Ducruc*)

Objectif 2.2.2 : Développer des circuits découvertes autonomes

- Évènements marquants de la fonte glaciaire et du retrait de la mer Champlain dans la FSL du Quaternaire (*Denis Bellavance et Jean-Pierre Ducruc*)

Objectif 3.1.2 : Identifier les sites à haute valeur écologique de la FSL

- Identifier les sites à haute valeur écologique de la FSL à partir des résultats de l'Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les BTSL et du projet de l'U. Laval (*Nature Québec*)
- Monter un catalogue illustré des milieux à haute valeur écologique de contribution au réseau d'aires protégées dans la FSL (*Université Laval*)

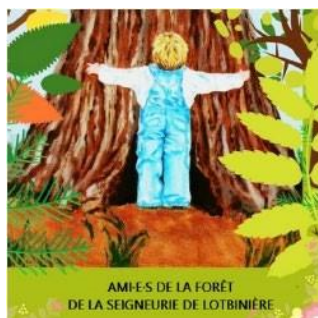
Objectif 3.1.4 : S'assurer que les enjeux de restauration forestière soient intégrés au PAFIT (Plan d'Aménagement Forestier Intégré Tactique)

- Faire adopter une résolution en ce sens à la TGIRT (Table de Gestion Intégrée des Ressources et du Territoire ***(Anthony Drouin)***)

ANNEXE 5 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024-2025



Budget_2024-2025.
docx



Ami (e)s de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière Budget
Pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 Présentés à l'Assemblée
générale annuelle du 8 juin 2024

	2024-2025
Encaisse au 1 avril 2024	12 567 \$
Revenus	
Carte de membre	453 \$
Activité de financement	500 \$
Total des revenus	953 \$
Dépenses	
Frais administratifs	203 \$
Communication (site web + viméo)	600 \$
Activités (salle pour AGA)	150 \$
Total des dépenses	953 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$